

## Description

Le Fonds Simone-Paré contribue au développement de la recherche et de l'enseignement dans le domaine du travail de groupe en service social en appuyant financièrement les activités suivantes :

### Aide à l'édition

- Cet appui concerne la diffusion de travaux de qualité conçus pour rejoindre les populations intéressées;

### Appui au développement de la recherche

- Aide au démarrage de projets de recherches reliés au service social des groupes et susceptibles d'engendrer des activités d'envergure sous la direction d'un ou d'une professeure de l'École;

### Soutien pour les professeurs invités

- Par ce volet, le Fonds appuie la venue à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval de professeurs qui font état d'enseignement axés sur le développement des connaissances et de la recherche en service social des groupes;
- Favoriser la venue d'étudiants ou de professeurs en provenance de l'extérieur du Québec aux projets financés par ce fonds.

## Montant des subventions

- Aide à l'édition : 4 000 \$
- Appui au développement de la recherche : 2 000 \$
- Soutien pour professeurs ou étudiants invités : 2 000 \$

La demande doit porter sur une période d'une année à la fois.

## Date limite de réception des candidatures

26 mars 2019

## Conditions d'admissibilité

- Faire partie du corps professoral de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval **ou**
- Faire partie d'une équipe dont un membre provient du corps professoral de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- Présenter un projet dans le domaine du service social des groupes ou toute autre modalité de travail de groupe en organisation communautaire.

## Critères d'évaluation

Le comité scientifique du Fonds Simone-Paré évalue les candidatures et fait ses recommandations au comité directeur du Fonds. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Le degré d'avancement des travaux;
- Le lien démontré avec l'objectif du fonds;
- La qualité scientifique du projet soumis;
- Le caractère innovant du projet;
- Les retombées pour l'École (visibilité, rayonnement, développement de partenariats, etc.)

## Directives pour soumettre votre candidature

Le dossier de candidature doit :

- Faire la démonstration que le projet répond aux critères d'évaluation;
- Inclure le formulaire de candidature Subvention d'appui aux membres du corps professoral version FTSC-P-2018-01;
- Court texte inclus au précédent formulaire qui précise (2 à 3 pages) : 1) les objectifs et nature du projet; 2) les liens du projet avec l'objectif et les critères d'évaluation du fonds; 3) l'échéancier du projet.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

Votre candidature doit être déposée au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie, au plus tard le 26 mars 2019.